
Procès-verbal de la 2^e séance ordinaire du Conseil d'établissement du
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAVILLON-DE-L'AVENIR tenue au centre
le mardi 10 décembre 2019, à 16 h 30, au local 3012.

Sont présents : M^{mes} Mélanie Binette
Nathalie Chevalier
Guylaine Soucy

Sont absents :

MM. Gino Albert
François Bilodeau
Pierre-Luc Bolduc
André Cadorette
Nicolas Dupuis
Jean-Sébastien Lavigne-Côté
Frédéric Létourneau
Benoit Ouellet
Dominic St-Pierre

MM. David Forest
Laurent Séguin

Invité : M. Louis Marie Vaillancourt

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Ouverture de l'assemblée à 16 h 31. Après vérification des présences, on constate qu'il y a quorum. M. Benoit Ouellet, directeur de centre souhaite la bienvenue à tous et mentionne que M^{me} Guylaine Soucy agira comme secrétaire de la rencontre.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

CÉ 2019-2020_177

M. Benoît Ouellet procède à la lecture de l'ordre du jour.

L'ajout d'un point : Conciliation travail et études est proposé par M. Gino Albert. Il est donc ajouté au point «**10. Autres points** » et ce point demeure ouvert.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Jean-Sébastien Lavigne-Côté. Elle est appuyée par M^{me} Mélanie Binette.

Adopté à l'unanimité.



3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre **CÉ 2019-2020_178**

Étant donné que le procès-verbal de la dernière rencontre, du 22 octobre 2019, a été acheminé avant séance tenante, nous nous abstenons de la lecture. Les membres présents à cette dernière rencontre s'entendent pour dire que tout est conforme.

L'adoption du procès-verbal de la séance du 22 octobre 2019 est proposée par M. André Cadorette. Il est appuyé par M^{me} Mélanie Binette. **Adopté à l'unanimité.**

4. Suivi au procès-verbal

M. Ouellet nous fait un suivi aux **points 8 et 16.**

8. Rétrospective de la rentrée scolaire 2019-2020

Un retour sera fait à l'ordre du jour.

16. Autres points :

• **Expo CFP**

M. Ouellet suggère une rencontre avec le comité *Promotion et valorisation* qui serait à propos en ce qui concerne le suivi de ce dossier. À planifier.

5. Mission exploratoire en France - Metz

Dans un contexte où le Québec est en proie à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans plusieurs secteurs relevant de la formation professionnelle, recruter des élèves internationaux pourrait ainsi permettre de combler l'insuffisance des inscriptions pour démarrer un programme et de maintenir une offre de formation qui autrement, pourrait disparaître. Pour ce faire, M. Louis-Marie Vaillancourt est allé en Europe, plus précisément à Metz, pour un séjour d'observation et de reconnaissance.

Il nous explique que présentement, en France, le taux de chômage est de 8,4 % pour l'ensemble de la population, avec un taux de plus de 20 % pour les 18-24 ans. Dans cette strate d'âge, ce taux continuera d'augmenter pour les prochaines années.

Considérant le contexte économique actuel, la venue de cette clientèle, qui est intéressée par notre système scolaire (FP), serait bénéfique pour les deux parties.

Voici donc les questions les plus fréquemment posées par les Français par rapport à la différenciation de notre système scolaire :

- Coût (13000\$ vs 8500€ pour un an de scolarité);
- Accueil et hébergement;
- Plan d'action;
- Contact avec les organismes et les ententes;
- Visite et prospectus;
- Etc.

Départ Nicolas Dupuis 17 h 07



6. Projet calendrier scolaire | année scolaire 2020-2021

M. Benoît Ouellet fait le dépôt du calendrier scolaire 2020-2021 adopté par le conseil des commissaires ce même soir. Il mentionne que les journées pédagogiques flottantes n'y sont pas inscrites, considérant la difficulté à conserver les journées pédagogiques flottantes en raison du grand nombre de tempêtes hivernales chaque année.

7. Campagne de valorisation du CFP Pavillon-de-l'Avenir

M. Ouellet nous a fait visionner la campagne de publicitaire afin de promouvoir le centre sur différents réseaux sociaux. Ces publicités seront diffusées à la télévision, dans les cinémas, sur Facebook, etc.

8. État des inscriptions pour la session hiver 2020

M. Ouellet nous informe que la campagne de recrutement est en cours dans le but d'influencer le nombre d'inscriptions pour la session hiver 2020.

Présentement, nous avons 9 élèves d'inscrits dans le programme d'ASP Cuisine du marché, 5 élèves en électricité et 11 élèves dans le programme de charpenterie-menuiserie.

9. Dossier FP – Programme à risque

Toujours en recherche de solutions pour assurer la continuité de certains programmes dont fabrication mécanique, boucherie et santé, qui sont en baisse depuis quelques années. La mauvaise presse qu'éprouvent certains métiers doit redoubler d'efforts promotionnels.

Départ Frédéric Létourneau 17 h 25

10. Autres points :

- Conciliation travail et études : Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre, les étudiants sont sollicités davantage par les employeurs. La Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup et ses partenaires reviennent donc à la charge pour inciter les jeunes et les entreprises à la modération avec l'accréditation « Employeur conciliant ».

Les partenaires du programme d'accréditation souhaitent des rencontres avec une vingtaine d'entreprises. Pour ce faire, une demi-ressource de l'organisme Univers Emploi y sera affectée. En plus de favoriser la réussite scolaire de leurs jeunes employés, les entreprises auront l'exclusivité de l'affichage de leurs offres d'emploi dans les établissements scolaires. Ce projet bénéficie d'un investissement de près de 50 000,00 \$ sur deux ans de la part des partenaires.

Le député de Rivière-du-Loup-Témiscouata, Denis Tardif, prône la persévérance scolaire et la valorisation des études. Il a également noté qu'un écart moyen de 15 000,00 \$ existe entre le salaire d'un diplômé et celui d'un décrocheur sur le marché du travail.



11. Période de questions du public

Il n'y a pas de public.

12. Date de la prochaine rencontre

La 3^e séance ordinaire du *Conseil d'établissement* du Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir tenue au centre le mardi 4 février 2020, à 16 h 30, au local 3012.

13. Clôture de la séance

Tous les points ayant été épuisés, *M. André Cadorette propose la levée de la séance à 5 h 35. Il est appuyé par M^{me} Mélanine Binette.*

CÉ 2019-2020_179

Adoptée à l'unanimité.

Mélanie Binette, présidente

Benoît Ouellet, directeur

/gs

